



SECURISER LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

PUBLIC

- Dirigeant, CODIR
- Ressources Humaines
- Service juridique et financier

PREREQUIS

- Expérience pratique des relations de travail

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Etudes de cas
- Analyses de situations
- Partage de bonnes pratiques
- Témoignages

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Quizz

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et évaluer les différents modes de rupture du contrat de travail
- Sécuriser les procédures de licenciement
- Gérer le préavis et prévenir les actes de concurrence du salarié
- Procéder aux formalités de fin de contrat de travail
- Rédiger une transaction sécurisée

PROGRAMME

Les différents modes de ruptures du contrat de travail

- Distinction entre démission et prise d'acte de rupture du contrat
- Les différents cas de licenciement
- Rupture conventionnelle homologuée
- Ruptures conventionnelles collectives
- Résiliation judiciaire du contrat de travail
- Départ et mise à la retraite

Le risque contentieux d'une rupture du contrat de travail

- Procédures applicables et points clés de prévention d'un contentieux
- Le cas particulier des salariés « protégés »
- Les indemnités de licenciement
- Les principaux points de contrôle du juge
- L'évaluation des dommages et intérêts en cas de licenciement abusif
- Rédaction d'une transaction

Les suites de la rupture du contrat de travail

- Durée et limite du préavis
- Conséquences juridiques de l'exécution du préavis
- Drogations possibles et dispense de préavis
- Absence du salarié pendant le préavis (maladie, recherche d'emploi, etc.)
- Indemnisation du préavis
- Clause de non-concurrence :
 - Validité
 - Conditions de mise en œuvre
 - Renonciation
- Violation de la clause de non-concurrence : actions et sanctions
- Les actions possibles en l'absence de clause de non-concurrence

Les formalités administratives de fin de contrat de travail

- Certificat de travail
- Attestation pôle emploi
- Reçu pour solde de tout compte



820 €HT
par personne



10 participants
Maximum par groupe



2 jours



Planification 2025,
Nous consulter